

N°2021/10-06

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 07 OCTOBRE 2021

DATE DE CONVOCATION : 07 octobre 2021

DATE D'AFFICHAGE : 30 septembre 2021

PRESIDENCE de Dominique BAILLY, Maire, Vice-président de Grand Paris
Grand Est

LIEU DE REUNION : Maison du Temps Libre à Vaujours

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 29

PRESENTS : 23

VOTANTS : 29

ETAIENT PRESENTS : Dominique BAILLY, Christelle MARTINEZ, Guy VALENTIN, Guiseppina DI MINO, José GODINHO DA SILVA, Jacqueline SCHMIT, Stéphane PAU, Martine FRANCHITTI, Claudine POLIPOWSKI, El Ouahhab ARBAOUI, Sylvie LECOQ Jean-Noël TETARD, Adrien BAILLY, Christiane FRANCOIS LUBIN, Laurent LHOSTE, Céline DEMETZ, Hélène RONDEAUX, Chabane MAOUCHE, Véronique AUGUSTIN, Anthony BENOIT, Inès MERBAH, Aïssam KROUNA, Walid MERBAH (arrivé 20h58).

ETAIENT EXCUSES : Guy ISDANT, Linda AYACHI, Vincent SIEPAIO, Souraya ALIOUET, Aziz ABDAOUI, Sonia BOUARICH.

POUVOIRS : Guy ISDANT donne pouvoir à, Christelle MARTINEZ, Linda AYACHI à Sylvie LECOQ, Vincent SIEPAIO à Jacqueline SCHMIT, Souraya ALIOUET à Dominique BAILLY, Aziz ABDAOUI à El Ouahhab ARBAOUI, Sonia BOUARICH à Inès MERBAH.

SECRETAIRE DE SEANCE : Claudine POLIPOWSKI

Matière : Affaires Financières
Service émetteur : Direction des Affaires Financières

Mairie de Vaujours

20, rue Alexandre Boucher 93410 VAUJOURS
Tél. : 01 48 61 96 75 Télécopie : 01 48 60 78 03
contact@ville-vaujours.fr / www.vaujours.fr



Objet : Budget principal Ville – Décision modificative n°1

Rapporteur : M. GODINHO DA SILVA,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 2121-7 à L 2121-34 relatifs au fonctionnement du Conseil Municipal, et L 2122-21 relatif aux attributions du Maire exercées au nom de la Commune ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales notamment le livre III, titre premier, chapitres 1 et 2 relatifs aux finances communales et en particulier au budget de la commune ;

VU l'instruction comptable n°96-078 « M14 » du 1/08/1996 modifiée,

VU la délibération 2020/05-06 du Conseil Municipal du 23 mai 2020 donnant délégations d'attributions au Maire en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), modifiée par la délibération 2021/04-03 du Conseil Municipal du 06 avril 2021.

VU la délibération n° 2021/04-11, du Conseil Municipal du 6 avril 2021 portant vote du budget primitif 2021 de la commune,

VU la commission des finances du 30 septembre 2021,

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à des ajustements de crédits dans le cadre de l'exécution budgétaire 2021,

Après avoir éntendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré à la majorité à 25 voix pour et 4 contre

ARTICLE 1 : ADOPTE la Décision Modificative n°1 portant ajustement des crédits budgétaires 2021 comme suit :



Section de fonctionnement :

DEPENSES	montant	RECETTES	montant
011 - Charges à caractère général	22 451,15		
012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	48 000,00	73 - IMPOTS ET TAXES	74 389,00
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	-24 500,00	74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	827 118,00
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	-5 080,26	77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 500,00	78 - REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	21 340,22
TOTAL DEPENSES REELLES	43 370,89	TOTAL RECETTES REELLES	774 067,22
023 - virement à la section d'investissement	730 696,33		
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00	042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	730 696,33	TOTAL RECETTES D'ORDRE	0,00
TOTAL DEPENSES	774 067,22	TOTAL RECETTES	774 067,22

Section d'investissement :

DEPENSES	montant	RECETTES	montant
		10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	37 621,20	13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	421,07
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	738 877,40	024 - PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	18 350,00
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	-27 031,20		
TOTAL DEPENSES	749 467,40	TOTAL RECETTES	18 771,07
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00	021 - virement de la section de fonctionnement	730 696,33
		040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	TOTAL RECETTES D'ORDRE	730 696,33
TOTAL DEPENSES	749 467,40	TOTAL RECETTES	749 467,40
TOTAL GENERAL	1 523 534,62	TOTAL GENERAL	1 523 534,62

ARTICLE 2 : DIT que le Maire et le Receveur Municipal sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente délibération,

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet et à Monsieur le Trésorier Principal de Livry-Gargan et sera insérée au recueil des actes administratifs publié selon la réglementation en vigueur,




ARTICLE 4 : DIT que le Tribunal administratif compétent peut être saisi par voie de recours formé contre le présent acte pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture de Seine-Saint-Denis ou de sa publication/notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale.

Affichage de la présente délibération certifié avoir été effectué sur le site de la ville le

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait à Vaujours, le 08 octobre 2021

Maire,

Dominique BAILLY
Vice-président de Grand Paris Grand Est

« Certifié exécutoire
compte tenu de l'affichage
le
et le dépôt en Préfecture
le..... »

Le Maire,

Dominique BAILLY
Vice-président de Grand Paris Grand Est

